



# Termes de références

Relatifs au recrutement prestataire spécialisé pour la formation en premiers secours, manipulation des extincteurs et évacuation au profit du personnel pour SOS Villages d'Enfants en Guinée.

## A. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une Organisation non gouvernementale et indépendante de développement social qui œuvre dans le domaine des droits de l'enfant et au service des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la prise en charge parentale. SOS Villages d'Enfants travaille dans l'intérêt supérieur de l'enfant en se référant à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Présente dans plus de 130 pays et territoires, l'organisation accompagne les enfants et les adolescents depuis plus de 70 ans.

Sa priorité est de renforcer les familles pour prévenir la séparation mais quand cela n'est pas possible, elle recherche la meilleure prise en charge alternative pour l'enfant. SOS Villages d'Enfants œuvre en Guinée depuis 1985 et couvre les quatre régions naturelles, avec des sites localisés à Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré. Ainsi, en étroite collaboration avec les partenaires, les donateurs, les communautés, les enfants, les jeunes et les familles, nous permettons aux enfants de grandir avec les liens dont ils ont besoin pour se développer et devenir les plus forts possibles. Nous défendons les droits de chaque enfant et plaignons pour le changement afin que tous les enfants puissent grandir dans un environnement favorable.

Dans le cadre de sa dynamique de renforcement de la qualité de ses interventions, SOS Villages d'Enfants en Guinée a élaboré une stratégie nationale de développement 2023–2027, avec pour ambition de devenir une organisation de référence dans la protection et le développement des enfants et jeunes sans prise en charge parentale adéquate.

Pour accompagner cette stratégie, l'organisation s'engage à renforcer les capacités de son personnel, afin de garantir une intervention efficace et adaptée aux besoins des enfants.

À cet effet, un diagnostic sécuritaire a récemment été réalisé, révélant des besoins importants en formation aux premiers secours pour les équipes.

C'est dans ce contexte que SOS Villages d'Enfants en Guinée recrute prestataire (cabinet ou consultant individuel) spécialisé, en vue de renforcer les compétences de son personnel sur les gestes de premiers secours, manipulation des extincteurs et évacuation à travers une formation pratique adaptée à son contexte d'intervention.

## B. Objectifs

### 1) Objectif général

L'objectif principal de cette formation est de doter l'ensemble des collaborateurs de SOS Villages d'Enfants en Guinée des connaissances de base et des gestes essentielles en matière de premiers secours, manipulation des extincteurs et évacuation, afin de leur permettre de fournir efficacement une assistance de première nécessité face à toute situation d'urgence.

### 2) Objectifs spécifiques

De manière plus ciblée, la formation vise à permettre aux participants de :



- Identifier les situations d'urgence et reconnaître les principales blessures (hémorragies, brûlures, étouffements, traumatismes, malaises, etc.);
- Acquérir la maîtrise des gestes de premiers secours (mise en position latérale de sécurité, techniques de compression, bandages, réanimation cardio-pulmonaire, obstruction des voies par un corps étrangers, étouffement, accident de la peau, etc.);
- Savoir alerter les secours de manière appropriée et coordonner leur arrivée;
- Se familiariser avec le contenu d'une trousse de premiers secours et son utilisation adéquate;
- Être sensibilisé aux règles d'hygiène et aux mesures de sécurisation des lieux en cas d'incident;
- Comprendre les classes de feux et agents d'extincteurs et être formé sur manipulation des extincteurs et évacuation

### C. Cible de la formation

Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel de SOS Villages d'Enfants en Guinée résidant sur les sites de **Conakry** (Bureau National 20 ; village d'enfants SOS Conakry 22), village d'enfants SOS Conakry **Kankan** (25) , village d'enfants SOS Conakry **N'Zérékoré** ( 21) et **RF de Faranah** (8).

### D. Livrables de la consultation :

Le prestataire retenu devra fournir les livrables suivants :

- Une note méthodologique révisée à l'issue de la réunion de cadrage ;
- Un programme de formation détaillé comprenant : le calendrier des sessions, les modules théoriques, les thèmes et modalités des cas pratiques et mises en situation, les temps d'échanges et de retour d'expérience, etc. ;
- Un rapport final de la prestation, intégrant une évaluation des résultats de la formation.

### E. Profil recherché

Le prestataire recherché peut être un(e) formateur(trice) indépendant(e) ou un cabinet spécialisé disposant d'une expertise reconnue dans la formation aux premiers secours, notamment en milieu communautaire ou professionnel. Il devra justifier d'une expérience significative (cf. rubrique suivante) dans l'animation de sessions pratiques et participatives, et répondre aux critères suivants :

#### Qualifications requises :

- Être titulaire d'une certification reconnue en premiers secours (ex. : PSC1, PSE1/PSE2, ou équivalent international), délivrée par une structure habilitée (Croix-Rouge, ministère en charge de la Protection civile ou ses démembrés etc.);
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la formation aux gestes de premiers secours, idéalement dans un contexte humanitaire ou communautaire ;
- Avoir conduit avec succès au minimum deux (2) formations similaires auprès d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions ou de grandes structures ;
- Posséder d'excellentes compétences pédagogiques, notamment dans l'animation de formations interactives, la gestion de groupes hétérogènes et l'adaptation des contenus aux publics non spécialisés ;



- Être capable de produire des supports de formation adaptés et un rapport de mission conforme aux attentes des ONG internationales ;
- Être légalement constitué (pour les cabinets), avec une existence juridique reconnue et à jour.

## F. Offres

### Conditions de réception de l'offre :

L'offre présentée par chaque candidat devra être composée de :

- L'offre technique,
- L'offre financière

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

Technique = 0,6

Financière = 0,4

### Offres techniques

La proposition technique doit être composée d'au moins :

- une proposition technique telle que définie plus haut et comprenant a minima :
  - une note de compréhension de la mission
  - une proposition méthodologique
  - un programme indicatif de formation
  - les besoins logistiques
  - trois références (nom, coordonnées et organisation) relatives à des expériences dans les domaines pertinents pour la mission.
  - Copie de l'agrément/du RCMM ou toutes autres preuves de constitution légale (cas des cabinets)
  - CV détaillé et mis à jour (Cas de consultants individuels) ou fiche signalétique de description des expériences (cas des cabinets)
  - Copies de certification reconnue
  - Les attestations de bonne exécution des missions similaires.

**Des méthodologies de formation en ligne et/ou en présentiel sont possibles.**

| Critères techniques   | Points |
|---|--------|
| Note de compréhension de la mission   | 15     |
| Proposition méthodologique détaillé   | 35     |
| Expériences et attestations de bonne exécution des missions similaires avec les organisation internationales (nbre 3) | 20     |
| Être titulaire d'une certification reconnue (ex. : PSC1, PSE1/PSE2, ou équivalent international)                      | 30     |
| TOTAL   | 100    |

**NB : Les candidats qui n'auront pas 60 points après l'évaluation de leurs offres techniques, ne verront pas leurs offres financières analysées.**

### Offre financière

La proposition financière doit être composée de :





- La lettre de soumission de la proposition financière ;
- L'offre détaillée ainsi que les modalités de paiements en franc Guinéen

L'offre technique sera notée sur 100 points.

- **Evaluation financière :**

Elle consiste en la comparaison des prix proposés par application des prix unitaires aux quantités. **L'offre qui présente le prix le plus bas obtient les 100 points** et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre à évaluer}} \times 100$$

**La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique pondérée et de sa note financière pondérée.**

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. **Le soumissionnaire qui aura offert la meilleure offre technique et financièrement la plus économique, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.**

**L'ensemble du processus de recrutement est entièrement gratuit. Aucun frais ne sera demandé aux candidats.**

**Ce que nous représentons**

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.

**G. Approbation des TDR**

Richard WATCHINO  
Directeur National

